

## NOUVELLES DU MONDE

# Une nouvelle Réserve de la Biosphère : Le Parc National de la Pendjari (République Populaire du Bénin)\*

par

Jean-Claude HEYMANS\*\*

Situé au nord-ouest de la République Populaire du Bénin, le Parc National de la Pendjari couvre une superficie de 275 000 ha. Ce parc fait partie d'un vaste ensemble de zones protégées uniques en leur genre et qui s'étendent d'Est en Ouest en une large ceinture de nature préservée à cheval sur le Burkina-Faso, la République Populaire du Bénin et la République du Niger (voir **carte 1**).

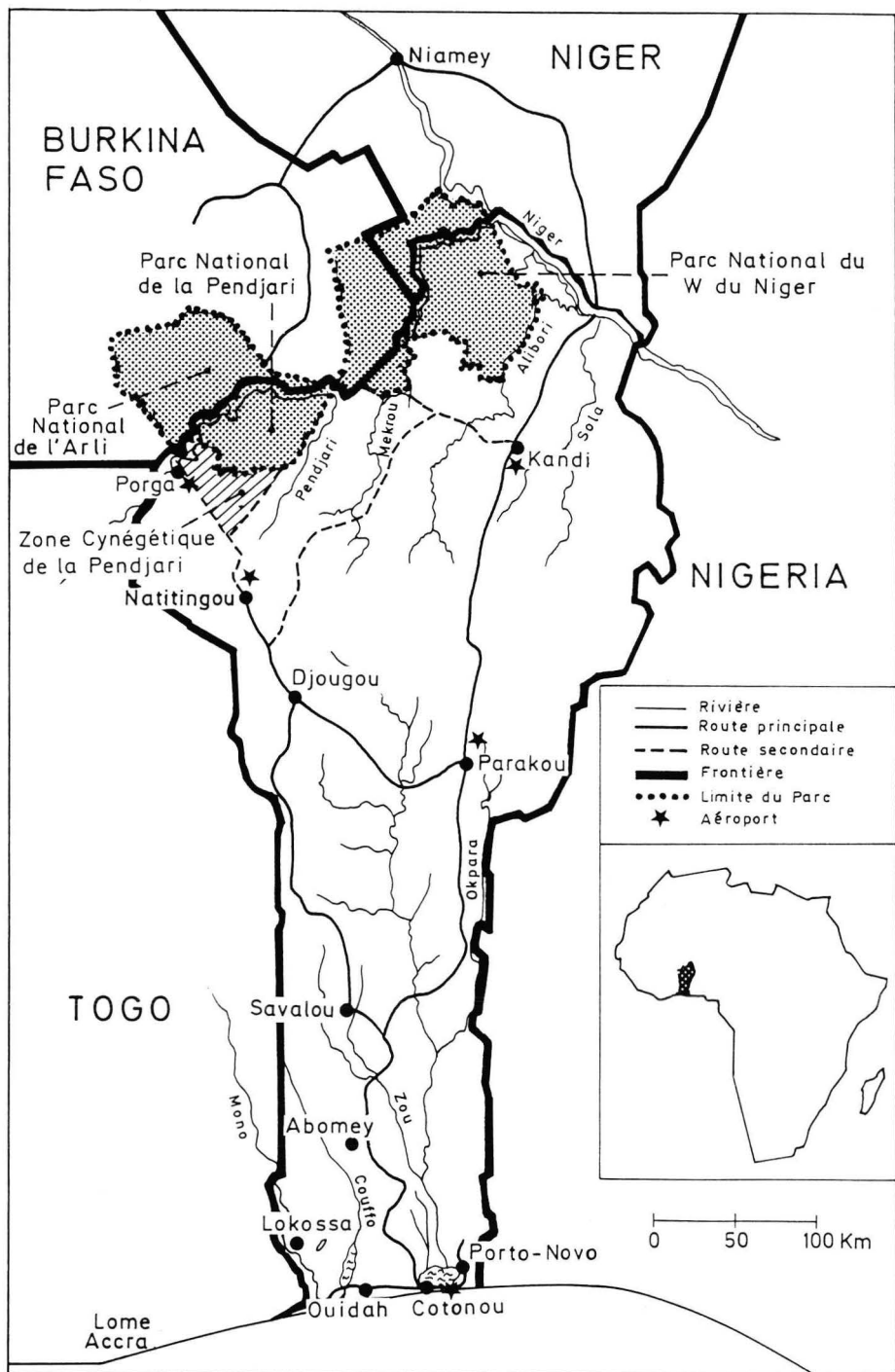
Trois parcs nationaux constituent l'essentiel de cet écosystème sub-sahélien protégé. Il s'agit du Parc National de l'Arli au Burkina-Faso, du Parc National de la Pendjari au Bénin et du Parc du W s'étendant sur le Burkina-Faso, le Bénin et le Niger.

Le Parc National de la Pendjari (voir **carte 2**) qui se présente sous forme d'une pénélaine bordée au sud par la chaîne de l'Atakora, constitue le cœur de cette ceinture verte. Essentiellement délimité par la boucle régulière de la rivière Pendjari (300 km de long dont 200 km dans le Parc), le Parc National de la Pendjari est praticable de la mi-décembre à la mi-avril. La saison des pluies s'étend de mi-mai à mi-octobre. La végétation du Parc est une savane localement boisée et entrecoupée de formations forestières. On y distingue une savane herbeuse, une savane arbustive, une savane arborée, une savane boisée et une forêt claire. Des galeries forestières et une forêt ripicole caractéristique sont également visibles le long des cours d'eau. A chacune de ces formations végétales correspond une faune spécifique et diversifiée.

---

\* Reçu le 21 août 1989.

\*\* Chef de Projet/Gestionnaire à la Coopération Technique Belge — Projet Coopération Technique Universitaire CTU, Bénin.  
Chef de la Section Ecologie Appliquée et Production Agricole (SEAPA) — Faculté des Sciences Agronomiques — Université Nationale du Bénin — Cotonou.



Carte 1. Ensemble des parcs et aires protégées aux confins du Burkina Faso, du Bénin et du Niger. (d'après DELVINGT, HEYMANS et SINSIN, 1989).

La majorité des mammifères africains y sont représentés. On y observe de nombreux lions, des éléphants, des antilopes-cheval (emblème du Parc, cf. **photos**), des bubales, des waterbucks, des damalisques, des cobes de Buffon, des hippopotames, etc. ainsi que quelques espèces rares telles que le guépard (*Acinonyx jubatus*) en nombre croissant, le pangolin géant (*Manis gigantea*)... Les oiseaux sont également nombreux. Près de 280 espèces y ont été recensées.

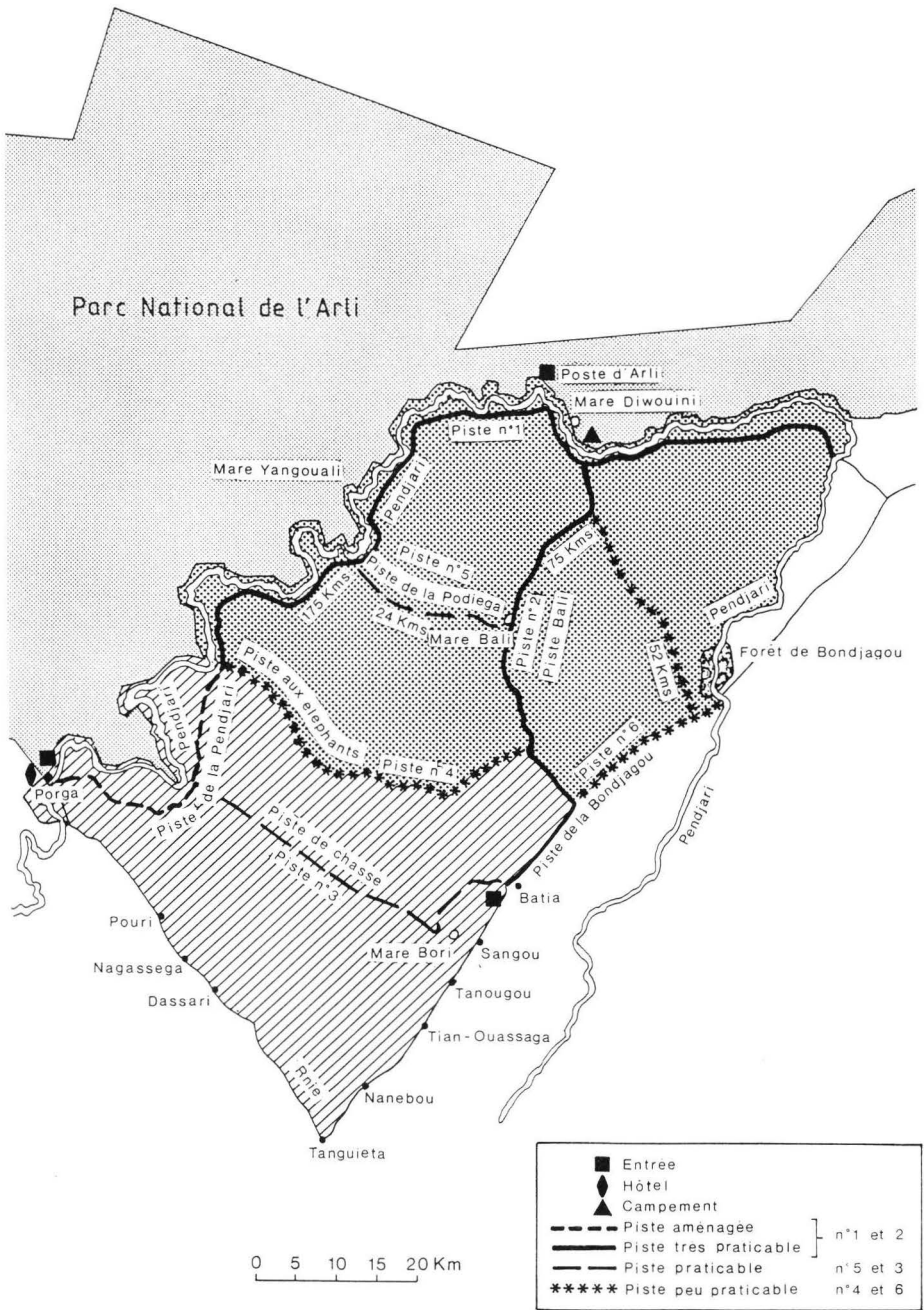
Cette faune remarquable et inféodée à des biotopes uniques attire chaque année des touristes du monde entier.



Photo 1. Antilope-cheval se désaltérant à la Mare Bali (Parc National de la Pendjari). Cette antilope est l'emblème du parc.

(photo HEYMANS)

Grâce aux décisions de Lomé III, la Commission des Communautés Européennes (C.C.E.) a pu apporter son aide financière au courageux programme d'aménagement des Parcs Nationaux et de lutte contre la désertification entrepris par la République Populaire du Bénin. Un projet d'aménagement vit le jour en 1985. D'éminents spécialistes de la faune africaine et de la gestion des Réserves vinrent prêter leur concours à cette judicieuse initiative. Nous citerons spécialement le Dr J. VERSCHUREN, expert de renommée internationale et ancien Directeur Général de l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature (IZCN), l'Ir Dr W. DELVINGT qui travailla longtemps, comme chercheur puis comme coordinateur de projet, au Parc National des Virunga au Zaïre... Ces experts purent heureusement compter sur une poignée de spécialistes nationaux ainsi que sur les chercheurs de l'Université Nationale du Bénin.



Carte 2. Le Parc National et la zone cynégétique de la Pendjari au Bénin. (D'après DELVINGT, HEYMANS et SINSIN, 1989).



**Photo 2. Inauguration de la Réserve de la Biosphère de la Pendjari - 2 juin 1989.**

(photo HEYMANS)

Des accords furent conclus entre ces différents hommes de terrain, visant essentiellement à une meilleure connaissance de la dynamique de cet écosystème relativement fragile et insuffisamment étudié. Un accent particulier est mis d'une part sur la conservation et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et d'autre part sur l'écodéveloppement rural des zones limitrophes. Une série de thèmes de recherches et d'enquêtes scientifiques fut ainsi confiée à la Section Ecologie Appliquée que j'ai l'honneur de diriger au sein de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université du Bénin. Des équipes euro-africaines de jeunes chercheurs motivés furent constituées. Malgré les difficultés d'ordre matériel (équipement, véhicule, logistique...) souvent pénibles, ces scientifiques réalisent un travail remarquable. Les résultats de leurs observations sont mis à profit par la Direction des Eaux-Forêts-Chasse ainsi que par le Projet FED (Fond Européen de Développement) d'Aménagement des Parcs Nationaux dirigés actuellement par M. AROUNA, directeur national, secondé par M.E. MAHE, biologiste et MM. TCHABI et Aldji BONI, respectivement responsable de la Cellule surveillance écologique et responsable de la lutte anti-braconnage.

Les interventions des chercheurs dirigés par notre Section sont nombreuses. Elles intéressent plusieurs problèmes cruciaux qui se posent à l'écodéveloppement rural de cette région sub-sahélienne en général et aux Parcs Nationaux de la Pendjari et du W en particulier.

Le 2 juin 1989, le Parc National de la Pendjari fut proclamé « Réserve de la Biosphère » par le Ministre du Développement rural et de l'Action Coopérative de la République Populaire du Bénin. Cette cérémonie (cf. **photo 2**) à laquelle participaient le

Ministre des Enseignements Moyen et Supérieur, responsable de la recherche scientifique, ainsi que les autorités politiques de la Province de l'Atakora et les responsables du bureau National du M.A.B.-UNESCO, se déroula à la Mare Bali, une zone privilégiée située en plein cœur du parc, et où fut érigé un monument symbolique du M.A.B. (programme Man and Biosphere, l'Homme et la Biosphere, de l'UNESCO).

Par cette inauguration, le Parc National de la Pendjari devient un carrefour naturel des chercheurs du monde entier désireux de contribuer à une meilleure connaissance de cet écosystème particulier et de développer, en les protégeant, les étroites relations existant entre l'homme et son environnement. Comme l'a d'ailleurs signalé, à l'occasion de cette cérémonie, le Ministre des Enseignements Moyen et Supérieur, cette nouvelle Réserve de la Biosphère constitue un joyau touristique doublé d'un laboratoire naturel ouvert aux chercheurs.

Le Comité National du M.A.B.-UNESCO a, dans ce sens, élaboré un « Projet Pilote International pour la Réserve de la Biosphère de la Pendjari ». Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- faire une évaluation des ressources naturelles;
- entreprendre des recherches scientifiques fondamentales et appliquées en y associant les populations locales (écodéveloppement intégré);
- élaborer un plan de gestion et d'utilisation des ressources de la Biosphère.

Un volet formation et sensibilisation a également été prévu. Il aura pour cible les populations villageoises des zones tampons directement intéressées par le plan de gestion et d'utilisation des ressources naturelles de leur patrimoine national.

Dans le cadre de la Coopération Nord-Sud, des jeunes chercheurs étrangers seront intégrés, après accord entre les parties intéressées, aux divers programmes de recherches prévus au projet pilote international. Des équipes pluridisciplinaires intégrées seront constituées à partir des spécialistes du M.A.B.-UNESCO, des Eaux-Forêts-Chasse, des Universités (nationale et étrangères) des Organisations internationales de Conservation de la Nature, etc...

Ces équipes de scientifiques auront leur place dans le vaste projet qui devrait en principe être financé par la C.E.E. en 1990 et qui vise à l'aménagement des Parcs et Réserves du Burkina-Faso, du Bénin et du Niger. Les responsables scientifique et technique de ce futur projet FED devront pouvoir compter sur ces chercheurs s'ils veulent mener à bonne fin leurs nobles objectifs, à savoir la pérennité et l'utilisation rationnelle de cette large ceinture verte qui s'étend d'Est en Ouest au nord du Bénin et qui constitue un véritable frein à l'extension du désert.

Des accords scientifiques existent entre la SEAPA et certaines institutions universitaires belges (Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat à Gembloux, l'Université de Liège, l'Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold à Anvers, l'Institut Supérieur Industriel - Huy, l'Université Libre de Bruxelles...) et autres (School of Natural Resources à Michigan, l'Université Nationale du Zaïre à Kinshasa, l'Université du Bénin à Lomé, Ibadan au Nigéria, etc.). Ces accords permettent à certains étudiants avancés d'effectuer dans différents domaines, et sous certaines conditions, des stages de recherche intégrés au programme évoqué ci-dessus.

Signalons enfin que le lecteur intéressé peut consulter pour de plus amples informations le Guide du Parc National de la Pendjari (DELVINGT, W., J.C. HEYMANS et B. SINSIN, 1989) édité par la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles, et disponible auprès de AGRER, S.A., rue du Magistrat, 2/B1, 1050 Bruxelles.